

NOTE

DATE	27 avril 2017	REF	20170419DB/LR
OBJET	Valorisation des GR®		
EXPÉDITEUR	Didier Babin	DEPARTEMENT	Itinéraires
DESTINATAIRE(S)	Comités départementaux et régionaux		
COPIE	Apic/Atp/Marcom/Managers/Bénévoles du Centre info		
PIECE JOINTE	Pèlerinage ou randonnée		

Cette note a pour but de rappeler quelques notions permettant une meilleure mise en valeur de nos GR® et de la marque associée. Elle s'appuie sur les travaux des historiens spécialisés cités dans le document joint (recueil de sources internet).

En effet, nous constatons trop souvent, force de l'habitude, des tournures de phrases écrites ou orales qui, non seulement sont erronées, mais nuisent à la légitimité de nos itinéraires.

Nous vous invitons à garder en mémoire les éléments de contexte ci-après :

- Les chemins de Saint-Jacques et autres voies historiques (*Via Francigena*, Urbain V, ...) sont des créations intellectuelles récentes au même titre que nos GR®, ni plus ni moins ;
- Il n'y a jamais eu de voies « *historiques* » créées pour un cheminement de pèlerins mais une utilisation des voies de communication existantes à l'époque dont la plupart sont devenues des routes aujourd'hui ;
- Si nous connaissons parfois les étapes de ces voies historiques (dont très peu sont attestées), il est très peu probable que le cheminement actuel soit significativement celui de l'époque médiévale ;
- Le schéma directeur des itinéraires GR® créé par Jean Loiseau dès 1937 ne fait jamais référence à une volonté de coller aux voies de pèlerinage, quasi inconnues à l'époque ;
- Les cas du chemin de Stevenson et du sentier des douaniers sont différents car historiquement actés même si, là aussi, le cheminement a évolué.

En conséquence, soyons tous vigilants pour ne pas laisser écrire des tournures du type « *le GR® xx emprunte le chemin de Saint-Jacques* » ou autre, préférez le numéro du GR® plutôt que son intitulé cultuel. Veillez à ce que les textes de nos publications (topoguides, MonGR®.fr, articles dans Passion Rando et Balises) ne fassent mention que de la bi-appartenance si nécessaire.

Bien naturellement, nous vous demandons également de garder en mémoire ces éléments de contexte dès les prémices de la phase d'avant-projet car trop souvent au même prétexte « *historique* », vous vous trouvez contraints d'accepter des itinéraires non conformes à nos critères d'homologations, contrariant les travaux nationaux ou régionaux sur les schémas de cohérence.



Ces situations conduisent toujours à des homologations par dérogation, néfastes pour l'image de notre fédération.

Dans ce contexte, opposez toujours notre expertise, votre connaissance du terrain, de l'usage qui sera fait de l'itinéraire (certes un usage cultuel ou culturel pour certains, mais avec tout autre motivation pour les autres).

Enfin, rappelez la notion d'itinérance pour la découverte du territoire, du contact avec la nature sans forcément chercher un lien historique supposé.

Soyez fiers de vos GR® et montrez à vos collectivités que la mise en valeur du territoire d'aujourd'hui passe par le GR® !

Didier Babin

Vice-président « itinéraires et valorisations »